



Aux contribuables de la Municipalité d'Authier

AVIS PUBLIC

Est donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Authier :

Que l'avis de motion ci-dessous de la Municipalité d'Authier a été déposé le 6 décembre 2022.

Calendrier des réunions régulières du conseil municipal pour l'année 2023

Par la présente, est donné le calendrier des réunions régulières du conseil d'administration de la Municipalité d'Authier pour l'année 2023. Ces dernières se tiendront au bureau municipal situé au 597, avenue Principale et débuteront à 19h30 aux dates suivantes :

24 janvier	02 mai	05 septembre
21 février	06 juin	03 octobre
21 mars	04 juillet	07 novembre
18 avril	01 août	05 décembre

Avis de motion : Le 6 décembre 2022

Donné à Authier, ce 8 décembre 2022

Rachel Barbe

Directrice générale et secrétaire-trésorière